

Nathalie Triboulet

Néo-proprétaire et professionnelle de la forêt

Nathalie Triboulet vient d'acquérir une forêt avec son mari Benoît. Exploitant forestier de métier, elle a aussitôt décidé d'adhérer à Fransylva afin de participer à la représentation et à la défense des intérêts des propriétaires forestiers privés.

Être néo-proprétaire forestier n'empêche pas de détenir une sérieuse expérience en foresterie. C'est le cas de Nathalie Triboulet qui côtoie la forêt privée depuis de longues années. Avec son mari Benoît, elle dirige en effet une exploitation forestière fondée à la fin des années 1990 sur les flancs du mont Ventoux, région dont les deux époux sont originaires. Au fil du temps, l'évolution des marchés a fait que le couple s'est progressivement rapproché des particuliers pour diversifier l'approvisionnement en bois de son exploitation forestière.

Dans les débuts de l'entreprise, les 30 000 m³ traités annuellement provenaient principalement de ventes ONF. Mais, désormais, la part de la ressource ligneuse issue de fonds privés équivaut presque à celle achetée en forêts publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie. « *Dans l'exercice de notre profession, nous avons toujours considéré les propriétaires forestiers comme des partenaires et ce lien n'a fait que se renforcer avec les années* », souligne Nathalie Triboulet.

Un jour, le couple s'est dit : « *Pourquoi ne pas acquérir une forêt et ainsi intégrer complètement l'amont de notre activité ?* » Cette idée se concrétisa en 2020 lorsque Nathalie Triboulet et son mari proposèrent une offre d'achat pour l'acquisition de la forêt de Campestre, un domaine forestier d'une petite centaine d'hectares d'un seul tenant au nord du département de l'Hérault.

Premier chantier : créer une desserte

L'endroit s'adosse aux avant-monts du Haut-Languedoc, à une encablure de la vieille cité gallo-romaine de Lodève où le climat submontagnard subit cependant des influences méditerranéennes assez marquées. Une pluviométrie relativement abondante (950 mm/an mais avec des risques de sécheresse estivale), une tem-



Nathalie Triboulet, une néo-proprétaire expérimentée. © Bernard Rérat.

pérature douce (13 °C en moyenne annuelle) et des sols brunifiés généralement profonds et assez peu calcaires favorisent le développement de la forêt. Celle-ci y est d'ailleurs très dense (49 % de taux de boisement), et la forêt privée y est largement majoritaire en surface (87 %).

Comme dans beaucoup de régions françaises, la forêt de Campestre résulte de l'effort conséquent du FFN (Fonds forestier national) qui a permis de boiser des centaines de milliers d'hectares de déprises agricoles à partir des années 1950. « *Âgés d'une soixantaine d'années, les peuplements se composent aux deux tiers de plantations de pin noir d'Autriche.* » Nathalie Triboulet ajoute que du cèdre de l'Atlas, du pin laricio de Corse, du sapin et quelques taillis de chêne occupent le reste du domaine.

Si le diagnostic sanitaire de l'ensemble paraissait satisfaisant aux nouveaux propriétaires, ce n'était pas le cas de l'accès au petit massif. « *Il existait bien une piste, mais son état très sommaire et la présence de vieilles piles de bois secs indiquaient que les grumiers ne pouvaient pas arriver à la forêt dont l'entrée était d'ailleurs limitée par un petit pont.* » Autant d'éléments contraignants qui avaient déjà dû refroidir quelques éventuels acquéreurs.



Les avant-monts du Haut-Languedoc. © Bernard Rérat.



Des peuplements surtout constitués de pins noirs d'Autriche. © Bernard Rérat.

Ce qui peut sembler une montagne infranchissable à certains n'est qu'un nouveau défi à relever pour d'autres. Les époux Triboulet ont compris que, pour valoriser ce bien, il importait d'abord d'en améliorer la desserte. « Nos prédécesseurs avaient bien entamé des coupes, mais celles-ci se sont rapidement interrompues en raison de cette impossibilité de défruite-ment. C'est pourquoi, avec les engins de travaux publics de notre entreprise, nous avons créé des pistes d'accès, des places de retournement pour les camions et des dépôts de bois. »

Nathalie Triboulet explique qu'ensuite toutes les coupes d'éclaircies tardives – prévues au PSG¹ rédigé avec l'aide d'un cabinet de gestion – ont pu être menées à bien par les équipes de son entreprise. Celles-ci ont sorti principalement des produits de trituration destinés à la pâte à papier, quelques billons pour la palette et des piquets pour l'arboriculture complétant la récolte mobilisée. La propriétaire y tient : elle a fait certifier la forêt de Campestre. « Nous sommes en prise directe avec le marché et la plupart de nos clients, surtout les gros industriels, exigent des bois estampillés PEFC. »

Nouvelle adhérente à Fransylva

Pourquoi avoir acheté Campestre, demande-t-on à Nathalie Triboulet ? « Mon mari et moi, nous avons voulu joindre l'utile à l'agréable. » Les époux Triboulet sont pragmatiques, ils ont cherché une forêt de production dont ils attendent bien sûr des revenus. Mais ils éprouvent aussi le plaisir de posséder une forêt en propre, de la gérer selon des objectifs qu'ils ont décidés en commun. Ils se disent aussi satisfaits d'œuvrer pour l'amélioration de leur patrimoine par une sylviculture appropriée.

En adhérant à Fransylva, la néo-propriétaire a voulu s'intégrer à la famille des propriétaires forestiers privés. Il faut dire que Nathalie Triboulet, en tant que présidente du syndicat des exploitants forestiers et scieurs

de Provence-Alpes, connaît bien l'action syndicale. « Je me sens pleinement propriétaire forestier et Fransylva m'ouvre les yeux sur de nouvelles problématiques propres à la forêt privée. »

Nathalie Triboulet considère essentiel de se joindre à une structure de référence représentant et défendant les intérêts des forestiers privés. D'autant qu'elle se sent très concernée par certains sujets de société touchant actuellement de près le monde forestier. « Par exemple, je ne crois pas que la forêt soit un bien commun, comme certains le prétendent. Je pense que c'est un bien d'intérêt général et qu'il y a nécessité de l'expliquer à ceux qui, ignorant bien souvent leurs devoirs, remettent en cause le droit de propriété privée. »



Des éclaircies tardives ont fourni majoritairement du bois d'industrie. © Bernard Rérat.

Avec Fransylva, la néo-propriétaire a aussi découvert le cycle Fogefor : elle a suivi un stage sur la fiscalité forestière organisé par le CNPF d'Occitanie. « J'ai participé à deux journées très enrichissantes où j'ai beaucoup appris. » Si d'autres thèmes l'intéressent, elle n'hésitera pas à s'inscrire à de nouvelles sessions de formation. C'est ainsi que Nathalie Triboulet assume son nouveau rôle de propriétaire. « Pour moi, la forêt n'est pas qu'un métier, c'est aussi et surtout une passion », nous lance-t-elle.

Bernard Rérat

1. Plan simple de gestion.